

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 36 (1965)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La prairie et le pâturage des Franches-Montagnes  
**Autor:** C.K.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824863>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La prairie et le pâturage des Franches-Montagnes

Vues à distance, de Mont-Soleil par exemple, les Franches-Montagnes paraissent être recouvertes en majeure partie par une dense forêt d'épicéas. Or, la réalité est toute différente : la forêt continue n'occupe que le quart (Montfaucon) voire le dixième (Les Breuleux) de la surface recouverte par le pâturage boisé. Ce dernier domine nettement le paysage botanique du haut-plateau. En effet, selon Bacon (Bulletin de l'ADIJ, octobre 1957), le sol réservé aux cultures et aux labours est réduit au 9 % de la surface du plateau franc-montagnard, le reste étant précisément occupé par les hautes joux et le pré-bois.

Nonobstant cette relégation de parent pauvre, la prairie offre un intérêt floristique évident par la richesse et la variété des floraisons successives. Aussi étonnant que cela paraisse, à l'altitude de 900 à 1100 mètres, dans tout le Jura suisse et sur les Franches-Montagnes en particulier, le nombre de ces floraisons est supérieur aux floraisons de la plaine. Ainsi, où trouver à basse altitude l'éblouissant tapis de crocus blancs et mauves qui, comme par enchantement, sort d'un sol brun que la fonte des neiges vient de libérer ? Quel admirable contraste que la pureté de ces corolles délicates juste à côté de plaques de neige maculée par la suie des cheminées et les aiguilles sèches abandonnées par les résineux ! C'est par un jour ensoleillé qu'il faut voir un champ de crocus. Là où l'on n'apercevait, sans soleil, que l'étendue brune et terne d'une terre encore endormie, par l'effet magique d'un chaud rayon de l'astre divin, des millions de corolles s'entrouvrent puis s'étalent voluptueusement à la lumière bienfaisante. Les insectes, réveillés de leur long sommeil hivernal par le même miracle printanier, viennent goulûment se gorger de nectar tout en se vautrant dans le pollen doré. Paraissant conscients de la mission importante dont la nature les a investis, ils s'envolent pesamment sur la prochaine fleur, porter le minuscule grain de pollen fécond.

Durant toute cette floraison, une seconde se prépare hâtivement à lui succéder et à donner à la prairie du haut Jura un nouvel aspect féérique : c'est la floraison de l'ineffable jonquille. Les trois sépales et les trois pétales, soudés entre eux en forme de tube, s'étalent soudain à angle droit en une étoile d'un jaune plus pâle que la corolle. Des milliers d'étoiles semblables sont autant de radars destinés à guider les insectes directement sur les étamines et le pistil pour unir les éléments de la fécondation.

Pas plus que la précédente floraison, celle des jonquilles n'a sa pareille en plaine. On comprend dès lors l'attrait que cette fleur admirable exerce sur les gens qui en sont privés. Depuis que l'automobilisme est devenu si populaire, des foules indisciplinées saccagent les champs dorés de jonquilles bordant le réseau des routes de montagnes du Jura.

Lorsque le poète W. Renfer était rédacteur au « Jura bernois », il avait tenté de susciter un mouvement en faveur d'une fête des jonquilles. A cause même de la saison à laquelle elle se déroule, on ne voit guère de narcisses à la fête qui porte son nom. Il en aurait probable-

ment été de même à la fête des jonquilles que l'on n'aurait guère pu fixer en avril ou en mai, en raison de la rudesse de notre climat. Je fis remarquer au poète que son projet mettrait la jonquille en évidence d'une façon dangereuse pour son existence même. Je ne saurais dire si Renfer a abandonné son projet à cause de mon objection ou si son départ prématuré (et combien !) a soustrait la jonquille à cette gloire redoutable.

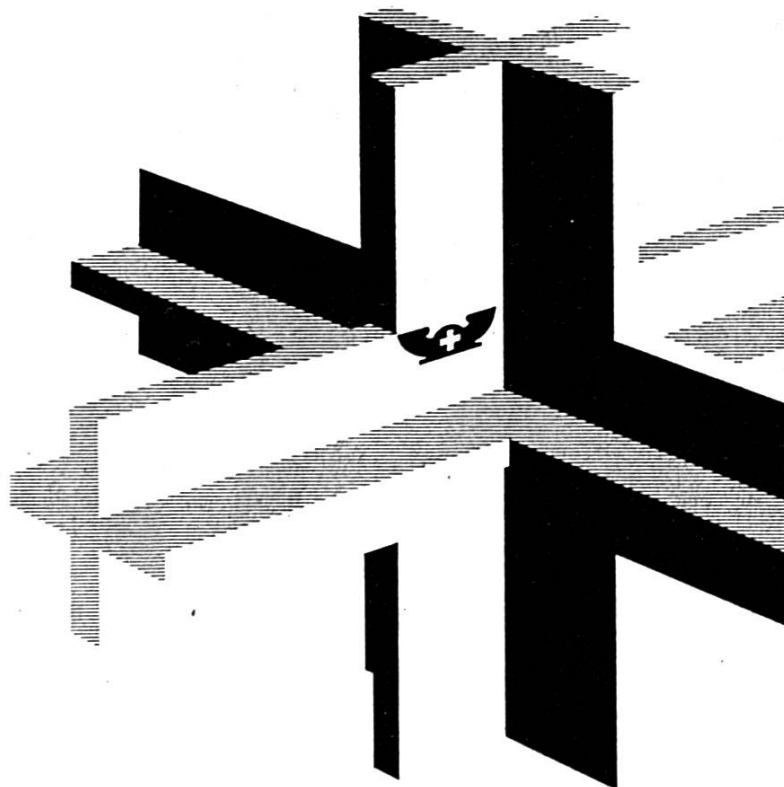
Toujours est-il qu'au lieu d'une fête des jonquilles, ces dernières ont à subir actuellement une kermesse navrante, qui dure pendant toute la floraison, et organisée sans aucun égard au maintien de l'espèce. Les automobilistes, au lieu de se tenir à une cueillette raisonnable, confectionnent un nombre invraisemblable de bouquets, qui, dans de telles conditions, ne peuvent tenir les promesses mises en eux. Les routes sont jonchées de fleurs expirant et c'est une grande pitié de trouver de grands bouquets abandonnés.

Au début du siècle, à chaque printemps, les prairies d'Erguel, de Sonceboz à Renan, se couvraient d'une abondante floraison de jonquilles. Actuellement, le train stoppé des autos ne commence qu'à Cormoret. Le bas vallon n'a plus de jonquilles que dans les endroits retirés. Les labours en sont partiellement responsables, évidemment, mais cette fleur si appréciée comme messagère du renouveau, disparaît surtout à cause des cueillettes massives. Que dire des trains de plus d'un kilomètre de voitures stationnant sur les routes des Franches-Montagnes, de Mont-Crosin ou des Pontins et qui s'en vont décorées autant à l'extérieur qu'à l'intérieur d'innombrables jonquilles ? Sans compter les paniers et les valises (sic !) bourrés de fleurs à vendre sur le marché des villes ! On ne peut mieux se liguier pour extirper une espèce. Ne se rend-on pas compte qu'en procédant de cette façon des centaines de milliers de fleurs sont soustraites à la reproduction ? Certes, sous notre rude climat, la jonquille se reproduit avec aisance, à condition de la laisser sur tige !

Il y a une quarantaine d'années, j'avais à visiter un malade à la montagne. J'ai dû suivre à pied la lisière d'un champ fraîchement labouré. Des centaines, des milliers de bulbes de jonquilles, les racines en l'air, séchaient sur les sillons, voués à une destruction certaine. C'est la façon du paysan de libérer ses champs de certaines plantes non fourragères. J'en ramassai une centaine et en fis dix groupes de dix dans la pelouse du jardin. Depuis lors, au printemps, la première fauchaison de la pelouse ne se fait qu'après la maturation des graines de jonquilles. De cette façon, elles se sont propagées d'une manière réjouissante et la floraison devient chaque année plus opulente. Toutefois, où les plantes sont très rapprochées, la graine est recueillie et semée en dehors de l'aire normale de dispersion. C'est ainsi que les premières jonquilles de Saint-Imier fleurissent, quelquefois déjà à fin mars, sur le talus bien exposé au midi, limitant la propriété le long de la rue des Gares. Et c'est une joie de voir nombre de personnes sensibles aux prémices du jardin passer par là en se rendant au travail pour capter cet infime sourire de la création. D'ailleurs, les nivéoles qui ont précédé les jonquilles sur ce talus ont déjà reçu l'hommage de la gent sympathique qui épie avec attention leur apparition.

Foire Suisse  
Bâle  
24 avril - 4 mai  
1965

---



---

L'industrie suisse vous présente dans  
25 halles et 27 groupes la gamme de  
ses produits de qualité. Cartes journa-  
lières Fr.4.- ne sont pas valables les  
28, 29 et 30 avril, journées réservées aux  
commerçants

Billets de simple course valables pour  
le retour

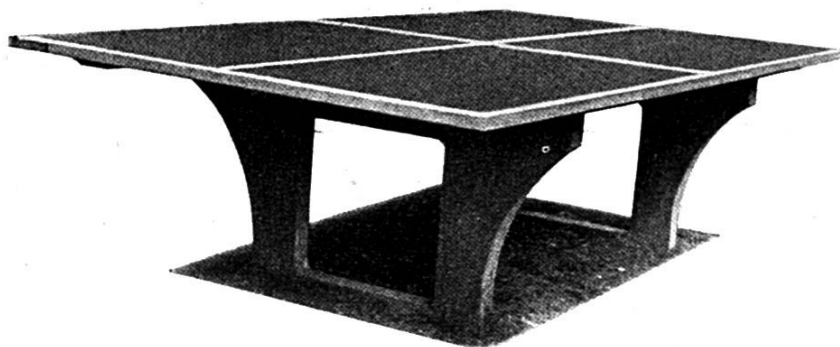
Participation bisannuelle des groupes:  
Manutention technique et transport;  
chaudronnerie et radiateurs, chauffage  
au mazout;

1257

A l'intention de **vo**tre jardin, nous vous offrons :

une **TABLE DE PING-PONG**

en béton armé, posée sur deux pieds



Grandeur officielle d'après les normes internationales.  
Couleur verte avec filets blancs. Demandez notre prospectus.

**MATÉRIAUX S.A., DELÉMONT**

1263

**pārli+cie**

Chauffage central

Application de la chaleur  
à tout usage

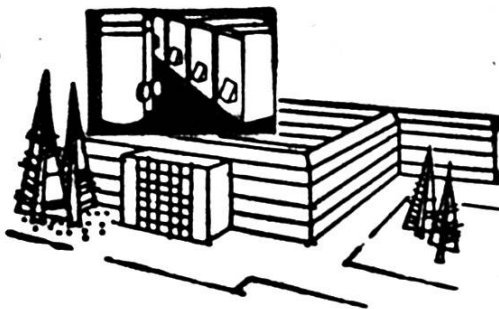
Chauffage par rayonnement

Chauffage au mazout

Climatisation

Installations sanitaires

BIENNE LA CHAUX-DE-FONDS  
DELÉMONT PORRENTROY  
MALLERAY TRAMELAN  
SAINT-IMIER NEUCHÂTEL  
MUNTSCHÉMIER



1265

Je crois vraiment que ces deux floraisons, si propres aux Franches-Montagnes et au Jura, valaient bien ces petites digressions.

Après ces deux lumineuses étapes, la féerie continue. La végétation du haut-plateau rejoint celle de la plaine, néanmoins avec quelques semaines de décalage. C'est l'instant où partout fleurissent : cardamines, populages, dents de lion, salsifis des prés, crépides bisannuels, scabieuses, oseilles, trèfles et renoncules. Toutefois, ce tableau, vif en couleurs, est encore plus varié en montagne, car aux espèces précédentes viennent s'ajouter : géraniums des bois, trolles d'Europe ou boules d'or, centaurées des montagnes, mélandries du jour, bistortes, campanules à feuilles rondes, campanules agglomérées et le très caractéristique crépide mou. Ainsi se présente sur les Franches-Montagnes un paysage botanique très voisin de la prairie subalpine. Cette parenté devient encore plus apparente lorsqu'on découvre la présence du trèfle brun. Il est intéressant de noter que la « Flore de la Suisse » la plus récente, celle de Binz et Thommen, indique que cette espèce, vers le nord, ne dépasse pas la Brévine. Or, pas moins de quatre stations ont été découvertes aux Franches-Montagnes ces dernières années, ce qui prouve que la dispersion des espèces continue la conquête amorcée après le retrait des glaciers.

Toutefois, la toile de fond de ce tapis multicolore est constituée de graminées, parmi lesquelles l'avoine dorée (*Trisetum flavescens*) domine généralement. Aussi cette association d'espèces prend-elle le nom de prairie à avoine dorée. En dépit de la dominance de cette espèce de graminée, il est certains endroits où elle doit céder le pas à la crénelle (*Cynosurus cristata*), au sud de Roc-Montès, par exemple. Il en est d'autres où la dactyle agglomérée s'impose, comme dans des prairies de la Chaux-d'Abel et des Bois. Quant aux ombellifères, plus tardives, elles ne s'épanouissent qu'après la floraison des espèces précédentes, comme en plaine, d'ailleurs, où elles ne paraissent qu'avec les regains. Il s'agit surtout de la berce ou patte d'ours, de différents cerfeuil, dont l'un d'eux, aux Aigles près du Cerneux-Godat, prend une allure nettement alpestre. Entre le Peuchapatte et le Peu-Claude, le laser à larges feuilles est particulièrement fréquent, alors que, toujours dans les ombellifères, de la Chaux-d'Abel à La Ferrière le grand et le petit boucage sont bien représentés.

Sur le pâturage, la flore est, à coup sûr, bien différente de celle de la prairie. On ne peut guère s'attendre à trouver les espèces qui demandent un sol gras et régulièrement fumé et de surcroît sont annuellement soumises aux fauchaisons. Non. Les plantes des prairies grasses sont remplacées par des espèces sélectionnées en raison des tribulations auxquelles elles sont exposées. D'abord, elles doivent posséder un système racinaire très développé pour résister à la langue des bovidés et à la dent des chevaux qui arrachent plus qu'ils ne coupent leur pâture. Ensuite, il ne faut pas qu'elles succombent au piétinement répété des bestiaux. Enfin, le cycle de la reproduction doit être adapté à des conditions aussi spéciales. Les plantes les plus communes du pâturage sont : pâquerettes, liondents, bugles rampantes, brunelles, renoncules âcres et rampantes, lotiers, serpolets, etc. Les ombellifères ne s'accommodent pas de ce biotope. Toutefois le cumin et la carotte sauvage se

trouvent çà et là à ras du sol. En revanche, la pimprenelle saxifrage pousse entre deux pâtures et réussit à s'élever normalement. Elle est particulièrement fréquente dans les pâturages de la Chaux-d'Abel, et singulièrement dans celui de la Petite-Coronelle. Quant aux graminées, elles sont surtout représentées par les pâturins, les flouves, les brizes, les crételles, les dactyles et les fétuques. Les fléoles sont rares et la houque laineuse peu répandue.

Aux endroits humides, tourbeux ou argileux, se développe une végétation différente composée de joncs et de laïches. Les laïches sont très variées et seule l'étude à la loupe ou au microscope peut en rendre compte. C'est un émerveillement toujours renouvelé pour celui qui les observe de près. La caricaie (de carex = la laïche) s'étend aussi sur les bas-marais entourant les tourbières et s'avance dans les eaux des étangs dont elle recouvre les berges en maints endroits. Cette association d'espèces est colorée par les populages, les cardamines, les renoncules à feuilles d'aconit, les bistortes, les lychnis et les valérianes dioïques. Où le sol est gorgé d'eau, de hautes herbes animent ce paysage botanique : des cirses, des scirpes, des crépides des marais, des groupes de reines des prés, etc.

En revanche, aux endroits secs où la terre est peu abondante et la roche apparente, le tableau change complètement. Sur de hautes tiges les bromes balancent leurs épis dressés ou rameux, la fétuque des brebis recouvre les monticules de touffes vert glauque, la laïche toujours verte étend ses plaques d'un vert-jaune. Les touches de couleur sont mise par la vulnéraire, l'hippocrévide, l'hélianthème nummulaire et différents orchis.

Là où, pour des raisons particulières, l'herbe n'a pas été broutée, la stellaire à feuilles de graminée peut prendre une extension telle que le gazon semble enneigé. Mais, l'association la plus glorieuse du pâturage se développe sur des terrains secs, décalcifiés, constitués généralement par un lehm d'altération. C'est le cas au nord de la Chaux-d'Abel, au sud de Peu-Chaude, au voisinage de la Pâturatte, à l'est de La Neuvevelle, au nord du Cerneux-Claude au niveau des Pontenets, etc. Dès la fin juillet, ces pâturages émettent des rayons de soleil ! tant l'ardeur de la floraison de genêts du teinturier et de cytises ailés est intense et dorée. Cette luxuriante végétation n'est pas broutée par le bétail et comme le substrat n'est favorable à aucune espèce fourragère, ce sont des coins abandonnés par le paysan et admirés par le touriste.

Après la fauchaison apparaissent dans les champs et même sur les pâturages, les espèces estivales de rhinanthès et d'euphrases, auxquelles succèdent bientôt les espèces automnales. Toutefois, avant ces dernières, on voit surgir par endroits une abondante floraison de bétaines aux thyrses cramoisés qui souvent se détachent d'un voile nuptial tendu par les stellaires à feuilles de graminée. Ce spectacle saisissant est particulièrement démonstratif sur le versant méridional de la colline au nord-est de la tourbière de la Chaux-de-Tramelan.

Le cycle floral se termine normalement avec l'apparition de la succise des prés et du mauve nostalgique des colchiques. Pourquoi nostalgique ? Parce que le soleil baisse à l'horizon, parce que la température n'est plus aussi agréable, parce que les jours sont écourtés, parce

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

|                 |   |                                    |
|-----------------|---|------------------------------------|
| <b>Bévilard</b> | Hôtel du Cheval-Blanc<br>Moderne et confortable | (R. Ludi)<br><b>(032) 92 15 51</b> |
|-----------------|---|------------------------------------|

|               |   |  |
|---------------|---|--|
| <b>Bienne</b> | Hôtel Seeland<br>Entièrement rénové - Confort | (A. Flückiger)<br><b>(032) 2 27 11</b> |
|---------------|---|--|

|                 |   |                                       |
|-----------------|---|---------------------------------------|
| <b>Boncourt</b> | Hôtel à la Locomotive<br>Salles pour sociétés - Confort | (L. Gatherat)<br><b>(066) 7 56 63</b> |
|-----------------|---|---------------------------------------|

|                  |   |   |
|------------------|---|---|
| <b>Courgenay</b> | Restaurant La Diligence<br>Sa cuisine française | (Jean Cœudevez)<br><b>(066) 7 11 65</b> |
|------------------|---|---|

|                 |                                   |  |
|-----------------|-----------------------------------|--|
| <b>Delémont</b> | Hôtel du Midi<br>Rénové - Confort | (Oscar Broggi)<br><b>(066) 2 17 77</b> |
|-----------------|-----------------------------------|--|

|                |  |   |
|----------------|--|---|
| <b>Moutier</b> | Hôtel Suisse<br>Rénové, grandes salles | (Famille Brioschi-Bassi)<br><b>(032) 93 10 37</b> |
|----------------|--|---|

|                          |  |                                      |
|--------------------------|--|--------------------------------------|
| <b>La<br/>Neuveville</b> | Hôtel J.-J. Rousseau<br>Neuf - Confort, salles | (Jean Marty)<br><b>(038) 7 94 55</b> |
|--------------------------|--|--------------------------------------|

|                   |  |                                      |
|-------------------|--|--------------------------------------|
| <b>Porrentruy</b> | Hôtel du Cheval-Blanc<br>Rénové, confort, salles | (C. Sigrist)<br><b>(066) 6 11 41</b> |
|-------------------|--|--------------------------------------|

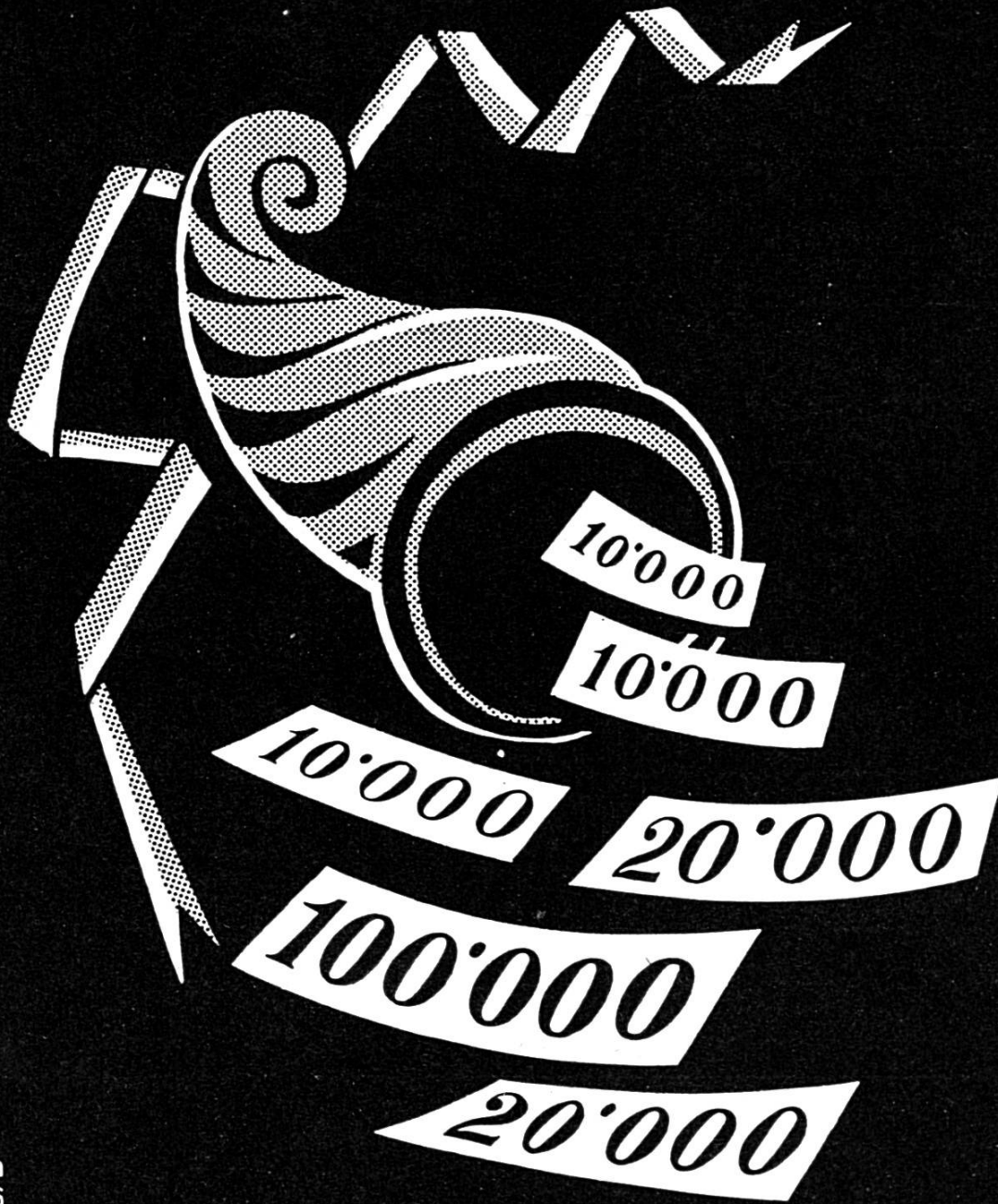
|                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <b>Reuchenette</b> | Hôtel de la Truite<br>Rôtisserie « Au Duc de Bourgogne » | (Fred. Rufer-Gfeller)<br><b>(032) 96 14 10</b> |
|--------------------|--|--|

|                           |   |  |
|---------------------------|---|--|
| <b>Saint-<br/>Ursanne</b> | Hôtel du Bœuf<br>Salle pour sociétés - Restauration soignée | (A. Berset-Scheuber)<br><b>(066) 5 31 49</b> |
|---------------------------|---|--|

1259



# LOTERIE SEVA



158/B

## TIRAGE 29 AVRIL

1266

que les troupeaux quittent le pâturage de meilleure heure, parce que la nature a perdu son éclat... Il faut songer à rentrer les pommes de terre avant l'arrivée d'une neige précoce. Mais le colchique enseigne la patience et l'espoir : les bourses pleines de graines ne seront-elles pas gonflées par le prochain renouveau ?

Aussi, gens de la plaine, gens des villes proches et lointaines, apprêtez-vous à venir participer à la prochaine fête de la nature, fête des crocus, fête des jonquilles, fêtes des myriades de fleurs de toutes sortes et de toutes nuances. Venez en nombre admirer ces tableaux de maîtres où jamais de couleurs opposées ne provoquent de dissonances, où nulle teinte ne suscite de fausse note. Ne vous laissez pas aller à l'ancestrale envie d'accaparer ces beautés à votre seul profit. Ne cédez pas à l'illusion fallacieuse de créer avec des bouquets l'ambiance des champs et des bois dans votre appartement. Les fleurs sauvages conservent longtemps leur port altier et leur grâce dans leur habitat. En revanche, n'importe quel bouquet de fleurs des champs ou des bois perd rapidement sa turgescence ; il baisse lamentablement la tête, ce qui engendre la tristesse de tout ce qui est dépaysé, de tout ce qui se meurt. Bientôt il suscite dans l'âme le regret d'être cause de cette fin prématurée et nostalgique. Il vous accuse d'avoir contribué à détériorer le tableau du Maître !

Venez voir, venez admirer, *mais ne cueillez pas !*

C. K.

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Les emprunts étrangers dans l'économie suisse (de la Société pour le développement de l'économie suisse).** — Comparé au potentiel économique du pays, le marché suisse des capitaux offre une capacité considérable d'absorption des émissions d'emprunts. Cette capacité d'absorption ressort avec évidence lorsqu'on examine le rôle que jouent les emprunts étrangers qui, en période normale, sont placés en Suisse. Le record de ces placements a été atteint en 1961 avec un montant total de 1 milliard de francs, soit 48 % de la valeur d'émission de tous les emprunts offerts publiquement.

Depuis, ce rôle s'est progressivement réduit. Le marché des capitaux a, en effet, été davantage mis à contribution pour des besoins intérieurs, et les autorités, soucieuses pour des raisons conjoncturelles d'éviter que les taux d'intérêts accusent une hausse exagérée, ont adopté une attitude plus restrictive à l'égard de ce genre d'offres de placement. En 1963, les émissions étrangères ont encore représenté 22 % de la valeur des émissions publiques totales. Mais l'an dernier, cette diminution s'est notablement accrue, puisque cette proportion a dépassé à peine 10 %.

En réalité, cette évolution est loin de signifier que le public boude les émissions étrangères, bien au contraire. La valeur des souscrip-